

AVIS DE PUBLICITE – PROCEDURE ADAPTEE (< à 90 000,00 € HT)

Nom et représentant du pouvoir adjudicateur :

Commune de Mortagne sur Sèvre – 1, rue de la Mairie – 85290 Mortagne sur Sèvre

Tél : 02 51 65 00 45 – Fax : 02 51 65 23 51

Siret : 21850151800011

Représentant du pouvoir adjudicateur : M. le Maire, Alain Brochoire.

Objet du marché : balayage mécanisé des voies, caniveaux, places et des espaces publics de la commune

Type de marché : service

Allotissement : marché unique

Procédure : procédure adaptée selon l'article R2123-1 du code de la commande publique (CCP)

Durée du marché : du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027

PSE (Prestation supplémentaire éventuelle) : oui (voir bordereau des prix unitaires)

Variante non autorisée par les candidats

Variante exigée ou offre alternative : non

Tranche optionnelle : non

Marché réservé : non

Groupement des entreprises : en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire

Conditions de participation : voir article 9 du règlement de la consultation (RC)

Critères d'attribution : voir article 12 du RC

Négociation : oui – le PA se réserve la possibilité de négocier

Contenu du dossier de consultation des entreprises (DCE) : voir article 11 du RC

Demande ou retrait du DCE : les soumissionnaires peuvent télécharger gratuitement le DCE sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr. Les échanges (questions/réponses) se feront aussi sur le profil acheteur pendant la consultation. **La signature électronique de l'offre est exigée** au stade du dépôt des plis. L'offre finale (l'acte d'engagement) sera donc aussi signée et notifiée de manière électronique par le pouvoir adjudicateur.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Transmission des plis : uniquement par voie électronique sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr.

Pour des renseignements techniques et/ou administratifs : voir article 14 du RC

Date limite de réception des plis : le jeudi 26 octobre 2023 à 12 h 00

Date d'envoi du présent avis : le jeudi 28 septembre 2023